

Le Petit Journal



Bureaux: rue Confort, 14, à Lyon

Abonnements Lyon et Rhône
TROIS MOIS.... 5 FR.
SIX MOIS..... 9 FR.
UN AN..... 18 FR.

LYONNAIS
UN NUMÉRO: CINQ CENTIMES

Abonnements Départements
TROIS MOIS.... 6 FR.
SIX MOIS..... 12 FR.
UN AN..... 24 FR.

Lundi 21 Novembre 1870

LA GUERRE

Les Préludes

En attendant les grands et décisifs événements qui ne sauraient tarder à se réaliser, notre jeune armée s'aguerit et s'affermi par une suite de petits succès qui nous permettent de regarder l'avenir avec un peu plus de confiance que par le passé.

Voici ce que nous apprennent les dépêches officielles :

Rocroy, 17 novembre, 2 h. s.

Sous-préfet à gouvernement, à Tours.

Hier, entre Sonny et Harcy (Ardenes), engagement sérieux jusqu'à la nuit, entre 300 mobiles et 100 francs-tireurs, et 2,500 Prussiens munis d'artillerie. Chez nous 3 hommes tués et 12 blessés. Les pertes de l'ennemi beaucoup plus considérables.

Châteaudun, 18 novembre, soir.

On signale une attaque vigoureuse de Landelles, vers 2 heures, par 3,000 Prussiens, 8 pièces de canon. L'ennemi aurait eu 20 hommes hors de combat. Nous sommes restés maîtres de nos positions.

On dit Châteauneuf bombardé.

Vendôme (Loir-et-Cher), 17 nov. soir.

Le lieutenant-colonel Lipowski, parti hier avec deux compagnies de francs-tireurs et un peloton de chasseurs, s'est porté sur Viabon, qu'il a trouvé occupé par de la cavalerie.

On a tué une vingtaine de hussards, blessé une dizaine, dont plusieurs abandonnés par l'ennemi, fait quatre prisonniers, pris quelques chevaux.

Ce matin il a encore rencontré un escadron de hussards venant de Joinville, auquel il a tué et blessé quelques hommes.

Auxonne, 16 novembre.

L'ennemi a disparu ce matin; il a quitté St-Jean-de-Losne, où il était au nombre de 6,000 hommes.

Châteaudun, 17 novembre, soir.

Les Prussiens occupent la hauteur de Chérizy, en avant de Dreux. Un combat acharné a eu lieu de 2 heures à 5 heures.

NOUVELLES DE PARIS

Nous allons enfin avoir des nouvelles de Paris; on écrit de Toulon, le 17 novembre, à la *Gazette du Midi* :

Un ballon monté, signalé hier matin par une dépêche électrique, avait été aperçu dans la région des nuages traversant le département de Vaucluse et courant dans le Sud avec une vitesse vertigineuse; les instructions, transmises dans les départements du littoral, prescrivaient de suivre attentivement sa direction, afin de lui prêter secours au besoin.

Il paraît qu'il est allé se butter sur le pilon de la Sainte-Beaume, où les aéronautes ont pu enfin mettre le pied, non pas dans la terre, mais dans la neige, après avoir parcouru 200 lieues dans moins de quinze heures.

Ce ballon, parti la veille de Paris, avait rencontré dans l'espace un ouragan de nord-ouest qui l'avait enlevé comme une plume en empêchant ses conducteurs de descendre pour éviter ce courant foudroyant.

Il a pu enfin s'accrocher à un rocher, à quelques mille mètres au-dessus du niveau de la mer, et il était temps d'arriver et surtout de tenir bon, car les premières lueurs du jour permettaient de distinguer à l'horizon les flots azurés de la Méditerranée, où il avait toute chance de se noyer.

Les voyageurs et quelques centaines de kilos de dépêches sont déjà en route vers Tours.

LE POINT NOIR

L'incident turco-russe donne toujours lieu à un échange considérable de communications entre les chancelleries des différents états de l'Europe.

Les dépêches télégraphiques se succèdent et se croisent de tous côtés.

Le *Golos*, journal de Saint-Petersbourg, dans son numéro du 18 novembre, dément la nouvelle que la Russie ait promis à la Prusse de rester spectatrice neutre dans la guerre avec la France, si la Prusse l'aidait à faire mettre de côté le traité de 1856.

Si le journal le *Golos*, nie qu'il y ait un traité entre les deux pays, ce n'est pas une raison pour que ledit traité n'existe pas.

Tout mauvais cas est niable, dit le proverbe.

En tout cas, la Prusse est favorable à la Russie, puisqu'elle prévoit une conférence au sujet de ce fameux traité.

Or, à quoi bon une conférence, si les choses doivent rester telles qu'elles sont, comme le demande l'Angleterre.

Les intentions de la Prusse se manifestent dans la dépêche suivante :

Berlin, 18 novembre.

La Prusse consentirait à être représentée à la conférence européenne, pour la révision du traité de 1856, si la guerre actuelle n'y est pas discutée.

C'est clair; la Prusse dit à la Russie: laissez-moi faire, et je vous appuierai dans les conférences.

M. de Bismark ne prend pas même la peine de cacher son jeu.

Reste toujours l'éternelle question: Que vont décider les autres puissances intéressées et signataires du traité qui pèse si fort à la Russie.

Le *Times*, le bon ami de la Prusse, mais anglais avant tout, ne voit pas la situation en rose.

A preuve la dépêche suivante:

Londres, 19 novembre.

Le *Times* dit que peut-être avant la fin de 1870 toutes les grandes puissances de l'Europe seront en armes, si la Russie commence à fortifier les côtes de la mer Noire (mesure qui lui est interdite par le traité de 1856), le devoir de l'Angleterre sera pénible, mais clair et inévitable.

Selon le *Telegraph*, on croit à Vienne que l'Italie est prête à se concerter avec l'Angleterre.

Il est évident que la situation, déjà fort tendue, s'aggrave tous les jours.

Le *Daily News*, de Londres, annonce que la Russie masse de grandes forces sur la Vistule, en Pologne, et construit des vaisseaux de guerre sur la mer Noire.

La Russie agit donc comme si les traités étaient déjà abolis.

Londres, 19 novembre.

Le *Times* a reçu une dépêche de Florence qui assure que le ministère

a absolument refusé de se joindre à l'Angleterre et à l'Autriche dans une demande diplomatique contre la Russie

DERNIÈRES NOUVELLES

Londres 20 novembre.

M. Odo Russel devait arriver à Versailles hier soir. L'*Observer* assure que les Russes ont 50 monitors blindés à Nicolaïef.

Les forts de Kertch, Yenicalé à l'entrée de la mer d'Azoff ont été fortifiés.

LES INCIDENTS D'UN SIÈGE

On écrit de Belfort :

Vendredi, vers onze heures du matin, un observateur vit déboucher quatre cavaliers ennemis et les signala aux officiers d'artillerie du fort de la Miette, qui allaient tirer, lorsqu'on aperçut flotter le drapeau parlementaire, et, en même temps, on entendit sonner la trompette, qui, jusqu'alors, était restée muette.

Aussitôt reconnu, le parlementaire fut rejoint dans la prairie par un officier du 81e, de service dans les bois; ce dernier faisant flotter son mouchoir blanc au bout d'un fusil, s'avança avec quatre hommes vers les cavaliers; le parlementaire, conduit par l'officier, arriva les yeux bandés, jusqu'au poste de la porte du Vallon.

Dans le poste, on débanda les yeux de l'officier ennemi, et il dit aux officiers du poste qu'il n'avait pas encore déjeuné; les nôtres lui firent servir une collation, il mangea de bon appétit et but volontiers en compagnie de nos officiers plusieurs rasades.

Sa mission accomplie, deux heures environ après son arrivée, il sortit les yeux bandés, alla rejoindre les cavaliers qui l'attendaient à un kilomètre environ de la ville, et tous prirent le chemin de Bessoncourt.

Le lendemain samedi, le même parlementaire est revenu; mais cette fois il est resté hors l'entrée, sous le prétexte d'un échange de prisonniers.

Un petit incident à noter: pendant le voyage du parlementaire, nos ennemis ont tiré cinq coups de canon de notre côté, mais ils n'atteignirent personne; le dimanche, nouvelle arrivée du même parlementaire, cette fois par une autre porte, pour faire des excuses pour les obus envoyés la veille.

Aujourd'hui, les Prussiens doivent s'apercevoir qu'il est plus difficile de s'établir autour de Belfort qu'autour de Strasbourg.

Feuilleton du PETIT JOURNAL

LES DEUX CORBEAUX

IV

C'était un vêtement de grand deuil, à queue traînante, avec de grandes manches ouvertes qui ressemblaient à des ailes de chauves-souris.

Nous allons vous arranger cela, petite, dit Véronique; il n'y aura pas grand chose à faire. La pauvre marquise de Flassans était à peu près de votre taille.

Tout à fait votre taille, répéta Suzanne en jetant ce lugubre vêtement sur les épaules de la jeune fille.

Gabrielle frissonna; il lui sembla qu'on la couvrait d'un linceul.

Ah! misé Suzanne, s'écria-t-elle, c'est peut-être la robe d'une morte!

Certainement! Mais qu'est-ce que cela vous fait? La marquise n'est pas morte de la peste, répéta sèchement le Corbeau.

La jeune fille se hâta de ramasser la

robe, qu'elle avait rejetée; et Véronique, gagnée par sa docilité, lui dit doucement :

Nous arrangerons tout cela demain. Je vous ai dressé un bon petit lit au pied du nôtre; dites vos prières et couchez-vous.

Gabrielle passa une semaine dans la maison des deux vieilles femmes, sans se douter de l'industrie qu'elles exerçaient. Elle ne sortait pas de cette grande chambre où, pendant les pluviieuses journées d'hiver, il faisait sombre en plein midi. Les fenêtres de cette espèce de prison donnaient sur une cour environnée de murs si hauts, qu'il fallait relever la tête pour apercevoir un coin du ciel. La pauvre jeune fille travaillait silencieusement, assise devant les carreaux de vitres opaques, qui laissaient tomber une lueur douteuse sur son ouvrage. Sans doute, alors, il lui arriva de regretter le couvent comme un séjour de joie et de plaisance. Les Corbeaux la laissaient seule au logis presque toutes les

nuits, sans lui dire le motif de leur absence.

Le dimanche suivant, on la mena à la messe de grand matin, et en rentrant Véronique lui dit sans autre explication :

Gabrielle, mon enfant, cette semaine vous viendrez avec nous.

Le même jour, dans l'après-midi, on vint frapper à la porte de ce logis où il n'entrait jamais personne, et, comme de coutume, Véronique alla ouvrir la porte. Elle revint aussitôt, et dit avec une certaine émotion dans la voix :

Jésus-Maria! savez-vous pour qui l'on nous demande, ma sœur? C'est pour ce brave jeune homme qui, un soir, nous a défendues, pour Gaspard de Créoulx!... Il est mort!... Si jeune! Seigneur, mon Dieu!

La malédiction du ciel est donc sur cette famille? murmura Suzanne. Eh bien! nous irons veiller ce pauvre corps.

Ah! ma sœur, s'écria Véronique,

je ne sais pas si j'en aurai la force; nous avons beaucoup veillé cette semaine... Seigneur, mon Dieu! Gaspard de Créoulx! nous, chez Gaspard de Créoulx!

Que nous importe ce nom! Qu'y a-t-il de commun entre nous et cette famille? interrompit Suzanne en regardant fixement sa sœur. Il faut aller partout où l'on nous appelle: c'est notre métier... Avez-vous demandé où est mort ce jeune homme?

Il est mort comme un homme qui n'aurait eu ni feu ni lieu, dans l'hôtellerie du *Coq-d'Argent*, entouré d'étrangers... Mais il n'avait donc plus ni père, ni mère, personne pour l'assister?

Allons! interrompit Suzanne avec impatience.

Ecoutez, dit Véronique après réflexion, j'irai vous aider; ensuite, quand nous aurons tout arrangé, Gabrielle veillera sur vous. Sur mon âme, je ne me sens pas la force de rester là jusqu'à demain.

La jeune fille avait écouté ce col-

NOUVELLES DE CHINE

Shanghai, 27 octobre.

Seize Coolis, compromis dans l'affaire de meurtres des Européens en Chine ont été décapités.

Une indemnité de 500,000 taëls sera payée aux Français.

M. Rochechouart, ministre plénipotentiaire Français s'est déclaré satisfait ; la Russie, non.

LES MOUVEMENTS
des Prussiens

On nous informe de Semur, dit le *Journal de la Nièvre*, qu'un corps d'ennemis assez nombreux passe de Chaumont à Troyes et descend par Chaource vers le Sud. Il se pourrait que ce corps veuille rejoindre 500 éclaireurs qui ont remonté de Dijon par Saint-Seine, Baigneux et Coulmiers-le-Sec, où ils ont couché hier.

Ce que nous apprenons aujourd'hui confirme cette opinion et nous donne à penser qu'il s'agit d'éclairer la marche des troupes de Frédéric Charles.

Nous savons encore que des Prussiens marchent directement de Chaumont sur Châtillon et ont passé hier à Châteauneuf. Ils s'écartent peu et ne cherchent qu'à éclairer minutieusement leur direction, ayant pour tête le pays compris entre Chaumont, et passant par Chaource, Coulmier, Baigneux et Saint-Seine.

D'Avallon, on nous télégraphie qu'aucune démonstration n'a lieu de ce côté et que l'ennemi ne paraît pas avoir quitté Troyes.

D'Auxerre, on annonce au sous-préfet de Clamecy que l'ennemi paraît être à Villeneuve-l'Archevêque.

De Semur nous recevons une nouvelle dépêche annonçant que les Prussiens ont dû entrer à Châtillon ce matin vers dix heures, et qu'ils continuent à se placer en éclaireurs sur Chaumont, Troyes, Chaource, Coulmiers-le-Sec et Baigneux.

Il est peu nombreux sur cette ligne. Les Prussiens ne semblent pas pour le moment vouloir tenter de pousser une pointe sur le Charolais. L'échec d'Orléans les a arrêtés.

On écrit de Pithiviers, lundi, onze heures, à la *Liberté* :

Les Prussiens exécutent au-delà de Pithiviers des mouvements incompréhensibles.

Tandis qu'une partie des troupes occupaient Malesherbes et Méréville se repliant, les unes sur Corbeil, les autres sur Etampes, d'autres corps partis de ces deux villes ne cessent de venir renforcer l'armée du général de Thann, à Toury et à Arthenay.

Ces déplacements ne s'expliqueraient que par le mécontentement croissant des Saxons et des Bavares, et par le besoin urgent où se trouve la Prusse d'avoir devant l'armée de la Loire des soldats sûrs et décidés.

Constamment mis au premier rang depuis le début de la campagne, les Saxons et les Bavares se plaignent hautement d'être sa-

crifiés, et ils ne font pas même mystère de leur haine contre Bismark.

Parmi les officiers faits prisonniers à Coulmiers, plusieurs ont raconté que sur un contingent de deux cent cinquante mille hommes, fournis par la Bavière, il ne reste plus aujourd'hui que quatre-vingt mille hommes.

Les pertes des Saxons ont suivi la même proportion.

BULLETIN DE LA GUERRE

Les armées allemandes de la France centrale ont été placées sous le commandement supérieur du prince Frédéric-Charles et du grand duc de Mecklembourg.

Une erreur, malheureusement beaucoup trop accréditée dans l'armée et qu'il importe de ne pas laisser subsister, est de croire que le canon se chargeant par la culasse tire 3 coups alors que le canon se chargeant par la bouche n'en tire qu'un.

La vérité, la voici :

Dans des épreuves de rapidité faites en Prusse et en Belgique, il a été constaté que pour tirer 25 coups, en pointant bien, il faut 11 minutes avec le canon prussien de 4, et 12 minutes avec le canon français du calibre correspondant. Cette différence est d'autant moins appréciable que les épreuves d'un service de campagne, une négligence dans l'entretien du mécanisme de culasse, l'encrassement, la présence de corps étrangers, les ruptures peuvent occasionner des retards, et alors l'avantage de vitesse reste tout entier au canon ordinaire.

On le voit, la supériorité du canon prussien est insignifiante ; nos braves troupes l'ont bien montré aux combats victorieux de Coulmiers et de Baccon.

On dépouille en ce moment à l'administration des postes de gros ballots de correspondances prussiennes, interceptées par la garde nationale d'une ville de l'Est, les unes venant d'Allemagne en France, les autres allant de France en Allemagne.

Nous allons trouver là-dedans de précieux renseignements ; en attendant qu'on traduise lettres et journaux, on décachète, et c'est plaisir de voir sortir des plis les gilets de laine, les paires de bas, le chocolat, le thé, les blondes mèches, les fleurs séchées et les photographies : souvenirs envoyés de Prusse, provisions débarrant d'Allemagne.

Tous les jours il arrive à Lille des soldats de toutes armes échappés de Metz au péril de leur vie.

Ils se présentent sous les accoutrements les plus divers, dont ils s'affublent pour échapper aux Prussiens.

D'un autre côté, les journaux de Milan annoncent qu'un certain nombre de soldats français prisonniers échappés d'Allemagne sont arrivés dans cette ville.

Tous ces braves ne demandent qu'à reprendre les armes et à combattre l'ennemi.

Le général de Polignac, qui a remplacé le général Michel dans le commandement des forces de l'Est, n'est âgé que de 38 ans.

M. de Polignac a fait la guerre d'Amérique. Les États-Confédérés du Sud, qui voulaient alors se séparer des États du Nord, avaient fait un général de ce jeune homme.

Ajoutons que tous ses grades ont été conquis sur les champs de bataille.

En dernier lieu, il commandait la cavalerie de l'armée du Sud, un corps d'environ 50,000 hommes.

S'il se produit quelques défaillances devant les exigences de l'ennemi dans les provinces et localités occupées, il est aussi des villes où tout le monde sait dignement faire son devoir.

Lorsque la maréchale Bazaine quitta Orléans pour rejoindre son mari, le général von der Thann, commandant des troupes alors dans cette ville, fit une singulière proposition au Conseil municipal d'Orléans, qu'il voyait très-préoccupé de la situation affreuse où l'excès des réquisitions avait mis la ville :

« Faites une réclamation au roi de Prusse, dit le général au maire, et la maréchale Bazaine se chargera de la porter et de la recommander à Versailles. »

Le Conseil municipal rejeta à l'unanimité la proposition.

LA DÉFENSE DE PARIS

Le correspondant du *Times*, qui se trouve au quartier général prussien à Versailles, donne les renseignements suivants sur l'état des travaux de défense de la capitale, à la date du 10 novembre.

Ces détails empruntent une double valeur aux circonstances : c'est depuis le 10 novembre, à peu près, qu'il n'est plus arrivé de correspondance de Paris ; d'un autre côté, on connaît la prédilection du *Times* pour la Prusse ; les renseignements qu'il donne ne sauraient donc être suspects de partialité pour la France, et doivent être l'expression du véritable état des choses :

Je suis sûr qu'il y a bon nombre d'officiers qui pensent que le siège est « une gigantesque erreur ».

Les ouvrages que les Parisiens ont faits dans le but de fortifier leurs défenses, qui dans leur premier état étaient assez fortes pour leur donner la confiance que la ville était dans le cas de soutenir un siège, ces ouvrages prennent aujourd'hui, en plus d'un point, un aspect formidable.

Depuis la Seine au sud du Mont-Valérien et du bois de Boulogne à l'ouest jusqu'à la Seine au sud de Charenton au sud-est, les forts d'Issy, de Vanves, de Montrouge, etc., ont été reliés par un parapet et un fossé comme celui qui reliait le Grand-Redan et Malakoff, couvert de postes de tirailleurs sur le front et garni, croit-on, de mines fort étendues.

Mais l'ouvrage le plus important est celui qui a été construit sur le plateau de Villejuif, et qui domine la vallée de Bièvre. Là, on a élevé un formidable retranchement orné de vingt-quatre pièces de grosse artillerie, et, en guise d'exercice, les artilleurs bombardèrent le 6e corps prussien ainsi que la route de Choisy, de manière à la rendre inaccessible aux voyageurs et aux transports. Leur feu porte si loin qu'ils envoient des bombes jusqu'à Nanterre, où ils troublent le repos du poste.

A partir de ce point, ils continuent le retranchement le long de la crête de la roche, et il me semble qu'ils réussiront à prendre en écharpe la position occupée par certains corps, si on les laisse pousser leur travail jusqu'au bout.

Cette vallée de la Bièvre est pour eux une sorte de Ravine de Woronzoff, et il est très-possible d'y masser des troupes, pour une sortie sur le plateau de Clamart et du Petit-Bicêtre.

Tous ces travaux ne signifient qu'une chose : c'est qu'on aurait l'intention de faire des efforts pour séparer la droite du prince royal, appuyée sur la rive gauche de la Seine, de l'extrême gauche des Wurtembergeois entre la Seine et la Marne, pour être maître par le fait de la rive gauche de la Seine et du val du fleuve, de façon à donner la main à l'armée de secours, si elle arrive, et peut-être à faire, en combattant, entrer un convoi de provisions dans Paris.

Le *Nouvelliste de Rouen* publie la nouvelle suivante de Paris :

Nous avons eu occasion de voir à Rodé quelques-uns des Anglais qui sont passés dernièrement par Versailles. Ils rapportent que les vivres sont très-abondants à Paris et qu'on peut encore, comme autrefois, déjeuner pour 1 franc 50 centimes dans les restaurants du Palais-Royal.

loque avec un saisissement ; à ces derniers mots elle s'écria :

— Jésus, mon Dieu ! près de nous ! passer près de nous la nuit ? qu'allons-nous devenir ?

— Vous l'avez bien entendu ! répondit tranquillement Suzanne, nous allons veiller un mort.

La pauvre enfant devint blanche comme le fichu de linon qu'elle avait au cou, et elle s'appuya tremblante au dossier d'une chaise.

Cela n'est rien, reprit Suzanne avec son effroyable clignotement d'yeux, il faut un peu de bonne volonté ; on s'habitue à tout, mon enfant ; est-ce que vous avez peur ?

— Oh ! oui, j'ai peur ! répondit-elle d'une voix éteinte.

— Cela passera au bout d'un moment dès que vous aurez envisagé un mort. Allez, ma fille, les vivants seuls sont à craindre, et les trépassés ne font mal à personne. Il n'en est jamais revenu de l'autre monde, et toi, ce qu'on en dit, ce sont des contes.

Prenez votre mante, votre livre d'heures, votre chapelet, et partons.

Gabrielle obéit. Un sentiment profond de fierté vainquit ses répugnances : elle devait tout maintenant à ces femmes qui travaillaient pour vivre, et le seul moyen de ne pas leur être à charge, c'était de les aider dans leur industrie. Elle s'arma de courage et suivit les Corbeaux, en priant Dieu pendant tout le chemin.

L'hôtellerie du Coq-d'Argent était un logis d'assez belle apparence, situé derrière le port. C'était là que s'arrêtaient les gens comme il faut, tout à fait étrangers dans le pays. On n'y voyait jamais grand monde, car, à cette époque-là, on avait des habitudes plus hospitalières que les nôtres. On s'hébergeait mutuellement, et le moindre degré de parenté suffisait pour être cordialement accueilli dans une maison. Il fallait que Gaspard de Créoult n'eût à Marseille aucune relation de famille pour s'être arrêté dans cette auberge où il venait de mourir.

Les Corbeaux trouvèrent la porte toute grande ouverte ; une servante qui descendait l'escalier leur dit, en se rangeant d'un air effaré :

— Entrez là, au premier, dans la seconde chambre. On va vous apporter les cierges, l'eau bénite et les fleurs.

Elle s'enfuit à ces mots. Un peu plus haut, il y eut une autre servante qui fit le signe de la croix en s'écriant :

— Jésus-Maria ! les voici ! je ne les avais jamais vus ! On disait qu'elles n'étaient que deux, et en voilà trois.

Elle s'enfuyait aussi, mais Suzanne l'arrêta.

— Ma mie, lui dit-elle avec un sang-froid railleur, ne courez pas ainsi, l'escalier est sombre, vous pourriez vous rompre le cou, et puis on dirait que c'est nous qui vous avons porté malheur.

Et comme la servante restait clouée devant elle en ouvrant de grands yeux effrayés, la vieille ajouta :

— Ma mie, faites-moi le plaisir de

me dire comment est mort ce jeune homme.

— Sainte Marie-Madeleine, est-ce que je sais, répondit-elle brusquement. Il s'est mis au lit avant-hier ; les médecins n'ont pas connu son mal, et ce matin il est trépassé.

— On vient toujours nous chercher trop tard ! murmura le Corbeau, il doit être déjà refroidi.

Et fouillant dans ses larges poches pour chercher son aiguille et ses grands ciseaux, elle se remit à monter. Il n'y avait personne dans la première chambre. Les deux vieilles fermèrent la porte, et faisant signe à Gabrielle de rester là, elles entrèrent dans la seconde pièce.

M^{me} CHARLES REYBAUD.

La suite à demain.

PRUSSE ET CIVILISATION

Une des prétentions les plus inouïes des Prussiens — et Dieu sait s'ils en ont — c'est de se poser en représentants de la civilisation.

Ce sont eux qui doivent dorénavant apporter au monde les lumières et le progrès !

Prusse et civilisation ! Mais se sont deux mots qui hurlent de se voir accouplés !

Quelle est cette civilisation que nous apportent ces hordes du Nord ? Examinons les faits et jugeons.

Naguère encore, l'Europe se flattait que toutes les forces vitales des nations seraient désormais vouées au développement régulier, progressif et paisible de l'industrie et du bien-être de tous.

On pensait que les nations ne devaient plus lutter entre elles que sur le champ du travail et de l'intelligence.

On avait eu, il est vrai, la guerre de Crimée et d'Italie.

Mais toutes deux avaient été entreprises pour protéger un gouvernement faible contre un voisin entreprenant.

Quant aux guerres de conquête, elles semblaient avoir disparu à jamais de l'histoire des peuples.

L'ambition de la Prusse a réveillé le monde de cette douce illusion.

M. de Bismark annonça un jour à l'Europe qu'il fallait désormais suivre une *politique de fer et de sang*.

En 1862, sous le prétexte de l'unité de l'Allemagne, la Prusse s'empara, par droit de conquête, d'une partie du Danemark.

En 1866, elle se saisit du Hanovre, de la Hesse, de Francfort, et en réalité de tous les petits états allemands, moins le Sud. Aujourd'hui elle veut l'Alsace et la Lorraine, qui ne veulent pas d'elle.

Toutes les nations civilisées avaient compris que si la guerre malheureusement ne peut pas toujours être évitée, du moins elle ne doit avoir lieu qu'entre les troupes des nations belligérantes, et qu'il faut atténuer autant que possible, pour les populations, les maux de la guerre.

La Prusse a rayé tout cela. Quand elle assiège une ville, ce n'est point aux remparts qu'elle se prend, elle s'attaque aux demeures des habitants inoffensifs; elle brûle les maisons, tue les femmes et les enfants.

Ainsi ces sauvages en ont agi à Strasbourg, à Toul, à Verdun, à Schlestadt, à Neufbrisac, à Shalsbourg, à Bitche, à Laon, à Soissons.

Ainsi elles menacent Paris du même traitement barbare.

En 1792, le bombardement de Lille parut une monstruosité. Grâce à la civilisation prussienne, ce procédé inouï est devenu la règle normale de la guerre.

Chez tous les peuples civilisés, le prisonnier est sacré.

Les Prussiens ne se font pas faute de les massacrer.

Ils prétendent ne pas reconnaître les francs-tireurs, mais ils ont aussi bien assassiné les gardes mobiles et les gardes nationaux tombés entre leurs mains.

Quel est le crime de ces malheureux ?

Ils ont défendu leur patrie.

La guerre même acceptée, faut-il insister sur la façon dont la font les Prussiens ?

Ce n'est plus une lutte loyale contre

les forces d'un pays ennemi, c'est l'extermination, la ruine d'un peuple, c'est le pillage, le vol.

Ces barbares ne se bornent pas aux réquisitions.

A Baccen on leur a pris des fourgons pleins de dentelles, de robes, de bottines, de pendules volées !

Et voilà le peuple dont l'Europe doit dorénavant recevoir des leçons de morale et de civilisation; voilà la nation qui prétend diriger désormais le monde !

Allons donc ! ce n'est pas tout que d'avoir un million de soldats sous les armes et des milliers de canons se chargeant par la culasse.

Des soldats, on en fait, des canons on en foud, toute nation peut s'en procurer.

Mais ce que ne peuvent se donner les Allemands, c'est ce sentiment profond de l'humanité, ces idées larges et généreuses, qui ont fait des Français les initiateurs des peuples modernes, et de la France, en dépit de quelques défaillances, le foyer où est venu rayonner la liberté sur le reste du monde.

Les Prussiens ont beau être fiers de leur savoir, l'éducation véritable leur manque, leur instruction n'effleure que l'épiderme.

Grattez ce vernis, le barbare du Nord reparait !

Hélas ! la France ne s'en aperçoit que trop.

Mais, répétons-le sans cesse aux Allemands : Pillez, opprimez, tuez, c'est votre rôle, mais pour Dieu ne nous parlez pas de morale, ni de civilisation.

Ce serait à demander à retourner à l'état sauvage.

Les corps francs.

Le *Bulletin* de la délégation gouvernementale de Tours publie la circulaire suivante :

Général, Les corps francs, bien que mis à la disposition de l'autorité militaire, peuvent être appelés néanmoins à opérer assez souvent isolément, selon les circonstances, et à accomplir, en dehors de votre action, des faits d'armes qui méritent d'être signalés à mon attention.

Or, je tiens à être renseignés très-exactement sur le concours que prêtent à l'armée régulière ces corps de volontaires, et j'ai décidé, en conséquence, que chaque commandant de francs-tireurs serait tenu de m'adresser désormais, sous sa responsabilité personnelle, un rapport sur les opérations de la troupe placée sous ses ordres.

Ces rapports, qui devront me parvenir les 1er et 15 de chaque mois, par votre intermédiaire et avec vos observations, s'il y a lieu, ou directement, suivant les cas, devront mentionner les différentes opérations de chaque jour auquel le corps a pris part et leurs résultats.

Recevez, général, etc.
Pour le ministre de l'Intérieur et de la Guerre, le délégué, C. DE FREYCINET.

NOUVELLES DE LYON

La neige est tombée à gros flocons, hier matin, à Bruxelles, et a continué à tomber pendant la plus grande partie de la journée.

Il est également tombé de la neige à Rouen, à Orléans, et dans plusieurs autres villes. Voilà la cause qui a empêché de nouveaux combats entre les Prussiens et l'armée de la Loire.

La neige est également tombée à Belfort. A Lyon, le temps reste incertain, les bourrasques, la pluie alternent avec le temps sec la journée d'hier a été fort belle.

Nous avons eu, hier, vendredi et cette nuit, dit le *Mémorial de la Loire*, la première neige de l'année. Aussi loin que la vue puisse s'étendre aux environs de Saint-

Etienne, la campagne est aujourd'hui couverte d'un tapis blanc.

La neige couvre aussi toutes les montagnes du Jura, de l'Autunois et du Charolais.

Elle est tombée, mais peu abondante, sur les montagnes du Beaujolais et du Maconnais.

Le préfet du Rhône, commissaire extraordinaire du Gouvernement,

Donne avis

Que les gardes nationaux mobilisés convoqués devant les Conseils de révision par l'arrêté du 30 octobre dernier, qui n'ont pu être examinés par ces Conseils, sont invités, s'ils ont des motifs d'exemption à faire valoir, à se présenter, savoir :

1er arrondissement de Lyon, au Palais-St-Pierre, lundi 21 novembre, à 9 heures du matin;

2me arrondissement de Lyon, au Palais-St-Pierre, mardi 22 novembre, à 9 heures du matin;

3me arrondissement de Lyon, au Palais-St-Pierre, mercredi 23 novembre, à 9 heures du matin;

4me, 5me et 6me arrondissements de Lyon, au Palais-St-Pierre, jeudi 24 novembre, à 9 heures du matin.

Lyon, 19 novembre 1870.

Dans sa séance du 19, le Conseil municipal s'est de nouveau sérieusement occupé de la question d'organisation de la police.

Après une longue et vive discussion, le Conseil a décidé que la police municipale serait maintenue sous la direction purement municipale.

Aujourd'hui lundi, à onze heures précises du matin, aura lieu au Grand-Camp, par deux hommes choisis dans chaque compagnie de la garde nationale sédentaire, l'essai de nouvelles cartouches dites à *Collettes Lyonnaises*.

Par décision de M. le général Alexandre, commandant en chef de la garde nationale :

1° A partir de ce jour, toutes exemptions de service précédemment accordées aux gardes nationaux sédentaires seront annulées, sauf en ce qui concerne les employés des ambulances, des dons patriotiques et des chemins de fer.

2° Défense est faite à tous gardes nationaux de jouer aux cartes dans les corps de garde.

On nous prie d'insérer l'avis suivant :

Le général Mieroslawski est autorisé à établir un camp roulant, d'après un système de son invention. Les autorités civiles et militaires sont invitées à lui prêter assistance et le concours dont il peut avoir besoin.

Le Préfet du département du Rhône, commissaire extraordinaire de la République,
P. CHALLEMEL-LACOUR.

En raison de l'arrêté ci-dessus, les comités de défense de toutes les régions de la République sont invités à envoyer un ou plusieurs de leurs membres à Lyon pour y étudier, sous la direction du général, l'organisation, les plans et la théorie de ce système de fortifications mobiles.

Les comités des départements voisins de Lyon sont priés plus instamment de prendre, sans retard, la mesure proposée ci-dessus.

Bureau du camp roulant : rue Adélaïde-Perrin, 13, à Lyon.

Etat-major : place de Lyon, 44 (ci-devant place Impériale), à Lyon.

Le général organisateur,
Louis MIEROSLAWSKI.

Le chef d'état-major,
Jules CHATRON,

Président du comité de la défense rurale.

On lit dans le *Lyon médical* :

Une grande partie de la première ambulance lyonnaise est revenue de Besançon à Lyon. Mais elle a laissé à Besançon une escouade sous la direction de M. Laroyenne, avec lequel sont restés comme chirurgiens, MM. Tripiet, Fochier, Lépine et Laure, plus un certain nombre d'aides et d'infirmiers. De plus une escouade d'aides, parmi lesquels MM. Contagne et Rebatel, internes des hôpitaux, est demeurée à Belfort. La partie de cette ambulance qui est rentrée à Lyon, est d'ailleurs restée constituée; elle

est prête à se porter en avant de notre ville, dans le cas où des combats auraient lieu entre Lyon et Dijon.

MM. Crolas et Pernot, qui ont été pendant une douzaine de jours prisonniers des Prussiens, ont rejoint, dimanche dernier, à Besançon, l'ambulance lyonnaise et sont revenus avec elle à Lyon.

La première partie de la seconde ambulance, composée de MM. Gayet, chirurgien en chef; Doyon, Gauthier, Chadebec, Noack, Français, chirurgiens, dirigée d'abord sur Dijon, s'est rendue de là à Gien, pour accompagner l'armée de la Loire.

Le préfet du Rhône, commissaire extraordinaire du Gouvernement,

Vu le décret en date du 28 septembre dernier, lui conférant plein pouvoir pour organiser la défense nationale dans le département du Rhône;

Vu le décret du 29 du même mois relatif à la mobilisation d'une partie de la garde nationale sédentaire;

Vu les arrêtés en date des 8 et 30 octobre courant, relatifs à la convocation des conseils de révision appelés à examiner les gardes nationaux mobilisés de 21 à 40 ans, appartenant aux classes de 1869 à 1880,

Arrête :

Art. 1er. — Il sera procédé immédiatement à la formation d'une quatrième légion de marche, recrutée parmi les hommes appartenant aux classes ci-dessus désignées qui ne sont ni mariés ni veufs avec enfant.

Art. 2. — Le citoyen Desroches est nommé colonel de cette légion et demeure chargé de son organisation.

Art. 3. — Les hommes célibataires et veufs sans enfants de 21 à 40 ans qui ne sont point incorporés dans les trois premières légions de marche, se tiendront à la disposition du citoyen Desroches, colonel de la quatrième légion, et devront répondre au premier appel qui leur sera adressé.

Art. 4. — L'appel de ces hommes sera fait par âge en commençant par les plus jeunes.

Lyon, le 19 novembre 1870.

PROMENADE

Aux halles centrales

Le *Petit-Journal* édition de Paris publie, dans un de ses derniers numéros, un article très-intéressant de notre ami Marc Constantin sur l'aspect que présentent les Halles Centrales pendant le siège de la Capitale, et que nous reproduisons ici.

Rien de curieux comme l'aspect intérieur des halles centrales de Paris en ce moment.

Ainsi qu'une coquette qui peu à peu perd ses charmes et ses attraits, la halle gigantesque a perdu ses atours.

Où sont-elles ces victuailles si abondantes et si variées, parmi lesquelles le gourmet et le gourmand pouvaient faire main basse et choisir ce qu'ils trouvaient de mieux.

Gibiers à poils et à plumes, poissons de mer et poissons d'eau douce; légumes frais venant des quatre points cardinaux, fruits de toute espèce, conserves délicieuses, primeurs des plus rares, fleurs des plus embaumées, rien ne faisait défaut.

La ménagère se prélassait au milieu de tout cela, jetant un regard de dédain sur ce qui ne lui paraissait pas digne d'elle.

Avec son argent elle était reine, et les dames de la halle la sollicitaient de daigner jeter un coup d'œil sur leur marchandise.

C'était un mouvement, une animation éternelle sous ces vastes pavillons, que renchérissait encore les ventes à la criée, le gloussement des poules, le chant des coqs et le bruit des camions et des charrettes.

Impossible d'avancer dans les rues adjacentes avant dix heures du matin, tant était grand l'encombrement des légumes apportés par les maraîchers des environs, et qu'ils étaient étalés sur les trottoirs des abords de la halle.

Le bas des rues Montmartre, St-Honoré, Rambuteau, et le boulevard de Sébastopol, étaient inabordable, dès qu'on approchait du grand centre des opérations culinaires, et la nuit même voyait arriver à la file d'ininterminables convois de maraîchers et de poissonniers qui se succédaient sans interruption, et plaçaient en ordre leurs sacs, leurs paniers, leurs barils, leurs caisses,

leurs chargements jusqu'à ce que le point du jour leur donnât le signal du départ.

Hélas ! que les temps sont changés !

Aujourd'hui les halles sont tristes et moroses ; il faut voir comme l'on y trouve les choses les plus disparates !

Ici, ce sont de vieux choux éplorés qui perdent leurs feuilles, ou des carottes ridées et sans couleur dont les lapins ne veulent plus.

Là, des pommes de terre germées, couvertes de détritus, ou des salades flétries, ou des radis desséchés ou des céleris en bois durci ! Partout des légumes impossibles, nécessitant pour les mâcher des dents d'hippopotame.

Et tout cela d'un prix fabuleux ! Un lapin poitrinaire, quinze francs ; une oie étiquette trente francs ; le beurre, dix-huit francs la livre.

Un chou, un franc cinquante ; un œuf (quand on en trouve), 50 centimes ; le reste à l'évanouissement.

Mais c'est surtout dans les étalages de boucherie qu'il faut jeter un regard étonné et ahuri.

Ce sont plutôt des ateliers d'équarrissage ! Voici d'abord des quartiers de cheval dont les pieds sont encore garnis de leurs fers.

Voilà de la viande de mulet à la chair noire.

Voilà encore des têtes d'ânes, dont le corps se prélassait plus loin sur un linge sanglant.

Dans ces compartiments où le vrai beurre n'existe plus qu'à l'état de légende, voici pour le remplacer, avec désavantage, des beurres de cacao, des beurres de coco, des graisses de cheval et de bœuf, des huiles impossibles mélangées de suif de mouton, des ingrédients extravagants sur lesquels les ménagères jadis si fières et si difficiles, se jettent avec avidité, et paient, sans marchander, les prix exorbitants que les marchandes leur font avec une fierté de reines !

Ah ! dame ! si vous n'en voulez pas, laissez-le, d'autres le prendront.

Et vous le prenez, sous peine de vous servir d'un cran et de ne pas dîner.

Mais, bah ! à la guerre comme à la guerre. Et si aujourd'hui on est forcé de se conformer aux circonstances, demain on peut se relâcher de sa philosophie, et voir renaître les beaux jours et les halles centrales. Et nous pouvons attendre sans peine cet heureux retour, car Paris, en usant sagement de ses ressources patientes ou secrètes, a bien encore pour trois mois de vivre.

Marc CONSTANTIN.

NOUVELLES GÉNÉRALES

Nous lisons dans la *Guienne* :

« Hier, vers onze heures du matin, un convoi de 441 Prussiens est arrivé à la gare Saint-Jean, venant d'Orléans et se dirigeant sur Pau. Il a été suivi d'un second convoi de 130 prisonniers qui a traversé la même gare à sept heures et demie du soir. »

« Ces hommes ne brillaient pas précisément par la propreté, car leurs uniformes étaient éclaboussés de boue, chose qu'il faut attribuer aux batailles des 8 et 9 qui se sont livrées dans les terrains défoncés par la pluie et où l'on enfonçait jusqu'à mi-jambe. »

Mercredi soir, sont arrivés à la gare de Tours deux prisonniers enchaînés et 27 sacoches remplies de lettres prussiennes.

Cette prise a été opérée par une compagnie de francs-tireurs, dans les environs d'Auxerre.

Le maréchal Randon et madame la maréchale Randon, accompagnés de M. le docteur Ploussu, leur médecin, viennent de quitter Aix-les-Bains, se rendant à Genève.

On écrit de Rouen :

« Le travail dans les ateliers ayant diminué dans une proportion des plus considérables, et la nécessité de fournir de l'occupation aux ouvriers étant urgente, l'administration municipale a provoqué la formation d'une compagnie au capital d'un ou deux millions, laquelle achèterait des matières premières, les ferait mettre en œuvre et vendrait les produits. L'idée est excellente, mais l'exécution rencontre des difficultés en ce moment. Les ressources sont rares ; néanmoins les souscriptions commencent à former un chiffre respectable. »

Voici deux faits à signaler, au point de vue de l'alimentation publique :

La chambre de commerce d'Alger, dans un note officielle du 8 novembre, déclare que notre colonie regorge de grains dont on ne peut trouver le placement, même à vil prix.

Dans la province de Constantine, l'on prend des mesures pour étendre les semencements de 1870, afin de pouvoir disposer pour 1871 d'une grande quantité de céréales au profit des victimes de la guerre.

L'*Indépendant*, de Constantine, annonce que, dans ce but, un crédit de 2 millions, garanti par la caution solidaire de tout le commerce de la province, a été demandé à la Banque de l'Algérie, et consenti sans la moindre difficulté.

« Nos compatriotes arabes et israélites de la ville, ajoute l'*Indépendant*, ont spontanément offert à l'œuvre leur concours le plus absolu. »

Mercredi soir, l'intérieur de la gare d'Ha-zebrouck a été le théâtre d'une scène fort touchante. Au moment du départ des trains, des gardes mobiles s'apprêtaient à monter en wagon. L'un deux aperçoit sous le revers d'un individu à la figure triste, aux vêtements déguenillés ; il le regarde, il l'examine attentivement, puis se jette à son cou et l'embrasse en criant : « Mon Dieu ! c'est mon frère !... » Le garde mobile venait de retrouver un frère dont il n'avait eu des nouvelles depuis longtemps.

Ce frère revenait de Metz ; déguisé en paysan, il avait réussi, après la capitulation, à s'évader ainsi que beaucoup d'autres de ses camarades.

Un événement des plus sinistres, dit la *Gazette de l'Ouest*, vient de jeter la consternation dans la ville de Nantes.

Une explosion s'est produite à la poudrière de la prairie d'Amont.

On compte une quarantaine de victimes, dont six dans un état désespéré, les autres sont plus ou moins grièvement blessées.

Cet accident ne doit pas être attribué à une imprudence coupable. Deux cartouches, par un brusque mouvement imprimé au caisson qui les contenait, se seraient heurtées et auraient pris feu.

Une exécution militaire a eu lieu à Lyons-la-Forêt (Eure).

La cour martiale, présidée par le commandant des francs-tireurs de Lille, avait condamné à 10 ans de travaux forcés un sergent de francs-tireurs de Lille, nommé Latarse, qui s'était rendu coupable d'insubordination.

Après la signification du jugement, Latarse, entrant dans une violente colère, insulta vivement les officiers qui l'avaient condamné.

La cour s'est réunie de nouveau et l'a condamné à la peine de mort ; l'exécution a eu lieu derrière le cimetière de cette commune.

On lit dans le *Journal de Rennes* :

« Un assez grand nombre de personnes ont pu visiter à la gare de Rennes les deux pièces de canon se chargeant par la culasse, et les vingt-cinq ou trente wagons qui contiennent une partie du matériel enlevé aux Prussiens à la bataille d'Orléans. »

« Les canons ont une forme plus allongée, une culasse moins large que les pièces françaises du même calibre. Les deux pièces se chargent par la culasse, mais leur mécanisme n'est pas identique. La forme des cartouches renfermées dans les caissons pleins de munitions, attirait l'attention des curieux. »

« On remarque un chariot volé à un habitant des Ardennes, un casque dont la plaque de métal a été enlevée. »

« Le *Journal d'Ille-et-Vilaine* parle d'une jolie paire de boucles d'oreilles retrouvée sur la voie ; elle avait été dérobée ainsi que d'autres objets. Une consigne plus sévère interdit maintenant l'approche des wagons. »

« Les caissons et les fourgons ont une forme qui nous a paru plus légère que celle de notre matériel d'artillerie. Ils sont peints d'une couleur bleuâtre. »

MM. de Graffenried et Cie, banquiers à Berne, ont annoncé au chargé d'affaires de France qu'ils se mettent à la disposition de nos nationaux pour faire parvenir aux blessés et prisonniers de guerre en Allemagne lettres et envois d'argent de leurs familles sans autres frais que leurs déboursés.

Le préfet des Bouches-du-Rhône a signé un arrêté pour la convocation du premier ban de la garde nationale mobilisée.

LES PRISONNIERS FRANÇAIS

Nous recevons de Belgique une nouvelle liste d'officiers français prisonniers en Allemagne et résidant dans les villes suivantes :

ALTONA

13^e régiment de ligne : M. le chef de musique Barbet.

ASCHERSLEBEN

4^e régiment de chasseurs : M. le sous-lieutenant R. Mayer.

BADE, DRIBURG (Westphalie).

CAVALERIE

Lanciers de la garde : M. le capitaine Lejeune.

MM. les lieutenants Marceron, Ancenay, Boquet.

MM. les sous-lieutenants Doyelle, Tassot et de Baillehache.

M. le vétérinaire Piétrement.

Cuirassiers de la garde : MM. les lieutenants Davenne, Mégard et Merme.

M. le vétérinaire Guillet.

Dragons de l'impératrice : M. le capitaine Arnal.

MM. les lieutenants Faivre et Tavan.

MM. les sous-lieutenants Danloux et Delort.

M. le vétérinaire Salle.

Chasseurs de la garde : MM. les sous-lieutenants Marbotte et Orfaure de Danteloux.

Artillerie à cheval de la garde : M. le vétérinaire Poumerol.

BONN

80^e régiment de ligne : M. le colonel Janin.

MM. les chefs de bataillon Molière et Raynal de Tissonnière.

98^e régiment de ligne : M. le colonel Lechesne.

M. le lieutenant-colonel Régley de Koenigsegg.

MM. les chefs de bataillon Chatel, Sévénit et Olivaux.

M. le chef d'escadron Humann (cavalerie).

M. le capitaine de la Chère (id.).

5^e régiment de dragons : M. le lieutenant Perraud.

Etat-major : MM. les chefs d'escadron Seigland, de Villermont, Boquet, de Lantivy de Trédion, Vauson et La Veuve.

MM. les capitaines Mequillet, Dumas, Guioth, Leroy (Eugène), Darras, Chalanqui, Batsille, Godelier et de Perthuis de Laillevault.

MM. les lieutenants Lorain, Darrieau, Bodin, Tronchet, Desrousseaux de Medrano, Lelasseux et Lafuente.

BRESLAU

INFANTERIE

8^e régiment de ligne : M. le lieutenant Vaudrey.

14^e régiment de ligne : MM. les sous-lieutenants Chartier et Meunier.

96^e régiment de ligne : MM. les lieutenants Cornier, Martin, Allaire, Lalubie, de Goué et Schaffer.

MM. les sous-lieutenants Auvergne, Bonnaire et Daumas.

1^{er} régiment de zouaves : MM. les lieutenants Beillet, Didier, Pradier, Berger, Simon, Brière et Mézard.

MM. les sous-lieutenants Duret, Ober, Brunet, Courtois, Fourrier, Laisne, Journée, Drouin, La Rivière et Sauvageot.

CAVALERIE

4^e régiment de cuirassiers : MM. les lieutenants Renand et Ginter.

MM. les sous-lieutenants de Giverdey, Grau, Legrain, Evrard et Freund.

COBLENTZ

11^e régiment de chasseurs à cheval : M. le chef d'escadron Margo.

3^e bataillon mobiles de la Meurthe : M. le lieutenant de Goussaincourt.

4^e bataillon mobile de la Meurthe : M. le sous-lieutenant Lombard.

COLOGNE

INFANTERIE

14^e régiment de ligne : M. le capitaine Molerat.

15^e régiment de ligne : M. le lieutenant Didier.

25^e régiment de ligne : M. le chef de bataillon Fleurent.

74^e régiment de ligne : M. le capitaine Gelon.

5^e régiment de chasseurs à pied : M. le commandant Renaud (au commencement de la guerre chef de bataillon au 67^e).

1^{er} régiment de voltigeurs de la garde impériale : M. le chef de musique Barbet.

2^e régiment de voltigeurs de la garde : M. le capitaine Meurisse.

3^e régiment de voltigeurs de la garde : M. le capitaine Roveda.

Garde mobile : M. le capitaine Roussel.

CAVALERIE

Train de la garde : M. le capitaine Cas-tay.

Artillerie de la garde mobile : M. le capitaine de La Valette.

COTTBUS

9^e dragons : MM. les capitaines Dorand, Lhomme, Gasnin.

MM. les lieutenants Menot, Meniolle, Bayard, Perrot et de Colleville.

MM. les sous-lieutenants Gamel, Tousseint, Larrien, Vergoncey, Merle et Seckler.

MM. Marteau, médecin major, Lepout, vétérinaire, et Cazalas, aide-vétérinaire, sont restés à Metz.

DARMSTADT

M. le général de brigade de Preuil.

Régiment des carabiniers : M. le colonel Petit.

MM. les lieutenants de la Redorte et de Saint-Jammes.

9^e dragons : M. le capitaine-instructeur Duguet.

M. le lieutenant Liebich.

DEUX-PONTS (Bavière-Rhénane.)

59^e régiment de ligne : M. le colonel A. Duez.

GIESSEN

Artillerie de la garde : M. le général de brigade de Golberg.

M. le capitaine d'état-major Ganot.

M. le lieutenant des Robert.

Zouaves de la garde impériale : MM. les officiers Zeiger frères.

GLOGAU

9^e régiment de dragons : MM. les capitaines Goupillet et de Mortvert.

M. le lieutenant de Biré.

M. le sous-lieutenant Norés.

(La suite à demain.)

M. Thiaffait (A.), de la sixième section des infirmiers militaires, informe sa famille qu'il se trouve en ce moment à Chambéry.

NOUVELLE CARTE

DU

DÉPARTEMENT DE LA SEINE

Et des environs de Paris, jusqu'à Versailles, avec l'enceinte fortifiée et l'indication de tous les forts, bastions et redoutes qui défendent la capitale.

TIRÉE EN QUATRE COULEURS EN CHROMOLITHOGRAPHIE.

Et dressée sur une échelle assez étendue pour reconnaître la position de tous les forts, apprécier le croisement de leurs feux et suivre, par conséquent, les opérations du siège de Paris.

EN VENTE :

A Lyon, chez EVRARD, 32, rue de Lyon (ex-impériale).

A Marseille, librairie du *Petit Journal*. Franco par la poste, 50 centimes, contre des timbres-poste.

NOUVELLE

THÉORIE DE L'INFANTERIE

D'après le règlement du 16 mars 1869, à l'usage des gardes nationales de France sédentaires et mobilisées.

COMPRENANT :

Le maniement et la charge des fusils à percussion, à tabatière et chassépot.

Revue et mise en ordre par un officier d'état-major.

Loi sur la garde nationale. — Organisation des bataillons. — Ecole du soldat. — Ecole de peloton. — Pratique du tir. — Ecole des tirailleurs. — Service dans les places. — Service en campagne.

Cette théorie est indispensable aux officiers, aux sous-officiers et aux gardes nationaux.

1 vol. cartonné. prix : 1 fr. 25.

En vente à Lyon, 14, rue Confort, et 32, rue Impériale ; à Marseille, 17, rue Noailles librairies du *Petit Journal*.

Pour tous les articles non signés : EVRARD.

Imprimerie P. Mougin-Rusand, rue Stela, 3.